



### DISPARITION DU PAPE

# Denis Sassou N'Guesso salue «une personnalité hors pair»

Au nom du peuple congolais, le président de la République a adressé ses condoléances à la communauté catholique endeuillée par la disparition, le 21 avril, du pape François. « *Souverain*

*emblématique et engagé, le pape François a su placer les défis cruciaux de l'humanité au cœur de son pontificat, à l'instar de la lutte contre les changements climatiques,*

*des questions migratoires, de la paix dans le monde, de la pauvreté », écrit le chef de l'Etat congolais en saluant une personnalité hors pair.*

Page 16



### OPPOSITION

# Pascal Tsaty Mabiala répond à Clément Mierassa



Accusé d'être un «faux opposant» par Clément Mierassa, le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, Pascal Tsaty Mabiala, a réagi lors d'une conférence de presse hier à Brazzaville. « *Le président du Parti social-démocrate congolais, Clément Mierassa, n'est ni l'unité de mesure, ni le baromètre de la vie politique au Congo pour distribuer la qualité d'opposant à qui il veut », a déclaré le chef de l'opposition.*

Page 2

### CONCOURS « MON IDÉE, MON ENTREPRISE »

## Christian Malela va représenter le Congo au Maroc

Porteur du projet « Archiverse : la conception architecturale immersive à travers l'intelligence artificielle », Christian Malela, étudiant à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, a remporté le concours « Mon idée, mon entreprise » organisé par le bureau national de l'Agence universitaire de la Francophonie. A ce titre, le lauréat représentera le pays lors de la version internationale de cette compétition qui aura lieu à Casablanca, au Maroc, du 27 au 31 mai prochain.

Page 5



### GENRE

## La Mouyondzienne veut renforcer l'autonomisation des femmes



La photo de famille immortalisant la rencontre/Adiac

Réunies autour de la déléguée de la Première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, pour un échange d'expérience sur les activités génératrices de revenus, en présence de quelques

ministres, les membres de l'association "La Mouyondzienne" ont émis la volonté d'accroître l'autonomisation économique des femmes et filles congolaises.

Page 3

## Éditorial

## Vigilance

Page 2



## ÉDITORIAL

## Vigilance

À l'orée des examens d'Etat qui débiteront en juin prochain, deux cent quarante candidats des écoles publiques et privées au baccalauréat général viennent d'être sanctionnés pour fraude. Ils ont, en effet, repris la classe de première tout en s'inscrivant frauduleusement à cet examen réservé aux élèves régulièrement inscrits en terminale. La réplique de la tutelle face à cet acte de tricherie n'a pas tardé. L'inscription de ces candidats a été immédiatement annulée avec interdiction de se présenter à tout examen d'Etat et concours pendant deux années consécutives au titre des sessions 2026 et 2027.

Cette sanction prévue par les textes en vigueur devrait servir de leçon aux candidats réguliers qui, sur toute l'étendue du territoire national, débiteront les épreuves dans deux mois. Les règles appliquées depuis toujours n'ont pas changé : les téléphones portables et les calculatrices programmables sont strictement interdits dans les centres

Au-delà de la sanction infligée aux tricheurs, la commission de lutte contre la fraude a intérêt à redoubler de vigilance en continuant à démanteler les réseaux qui alimentent ce fléau. La crédibilité du système éducatif congolais et des diplômés délivrés en dépend.

Les Dépêches de Brazzaville

## REMOUS À L'OPPOSITION

## Pascal Tsaty Mabila hausse le ton à Clément Miérassa

Accusé récemment par le président du Parti social-démocrate congolais (PSDC), Clément Miérassa, d'être un « faux opposant » qui ne fait que « la volonté du pouvoir », le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty Mabila, a réagi le 22 avril lors d'une conférence de presse organisée à Brazzaville.

D'un ton ferme, le chef de file de l'opposition a répondu, point par point et de manière vigoureuse, aux accusations de Clément Miérassa. A cet effet, Pascal Tsaty Mabila a fait savoir que toutes les dénonciations contre sa personne par le président du PSDC ne sont qu'une stratégie adoptée par celui-ci pour dénigrer sa personne et son

national. Malgré tout, il devient le champion qui distribue les bons points entre les vrais et faux opposants, selon un critérium qui est propre », a souligné Pascal Tsaty-Mabila.

Répondant à la qualification de chef de l'opposition nommé par le pouvoir, le premier secrétaire de l'Upads a rap-

tenu le plus grand nombre d'élus à l'Assemblée nationale après le parti ou groupement politique de la majorité présidentielle. C'est le cas des élections de 2022 dont le mandat court en ce moment », a précisé Pascal Tsaty Mabila.

En tout état de cause, le chef de file de l'opposition a réfuté et balayé d'un revers de main toutes les accusations portées contre lui mais a exhorté ses collègues de l'opposition à plus de responsabilité que de s'attarder sur des invectives.

## Appel au rassemblement de l'opposition

Au-delà de sa réaction, Pascal Tsaty Mabila s'est dit conscient des enjeux politiques à venir et estime que pour renverser la vapeur, l'opposition doit être solidaire. C'est ainsi qu'il a invité l'ensemble des formations politiques de cette famille à se solidarifier afin de mener ensemble et à bien le combat de l'alternance politique.

« Pour conclure, nonobstant les points de vue divergents des uns et des autres, il est impérieux pour les opposants de notre pays de se rassembler, de surmonter leurs égos. L'espoir d'une alternance, encore possible, passe nécessairement par un grand rassemblement des forces de l'opposition qui ont un idéal commun, partagent les valeurs de tolérance, de patriotisme, celles qui privilégient le compromis et s'éloignent de la radicalité. Unité oui, unanimité non ! », a conclu le chef de file de l'opposition.

Firmin Oyé



Pascal Tsaty Mabila

parti, l'Upads.

« Lors d'une conférence de presse tenue récemment, Clément Miérassa s'est permis d'apostropher des partis politiques, notamment le PRL et l'Upads, alors que le président du PSDC n'est ni l'unité de mesure, ni le baromètre de la vie politique au Congo pour distribuer la qualité d'opposant à qui il veut. Ce monsieur veut se prendre pour Jupiter alors qu'il est incapable d'affronter le suffrage universel même au plan

pelé que son statut est consacré par la Constitution du 25 octobre 2015, en son article 63. Cet article, a-t-il dit, dispose que l'opposition politique est reconnue en République du Congo. Elle ne peut subir de limites quant à son existence et à ses activités démocratiques, que celles imposées par tous les partis politiques. « Au terme de l'article 11 de la loi n°28-2017 du 7 juillet 2017, le chef de l'opposition politique est le premier responsable du Parti de l'opposition ayant ob-

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

## L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com



## AUTONOMISATION

## La Mouyondzienne cible les activités génératrices de revenus

L'association La Mouyondzienne a organisé, le 21 avril à Brazzaville, une rencontre pour un échange d'expériences sur les différentes activités génératrices de revenus exercées par ses membres.

La rencontre s'est déroulée sous la présidence de Marianne Sianard, représentant la présidente d'honneur de l'Association La Mouyondzienne (ALM), Antoinette Sassou N'Guesso, en présence de deux membres du gouvernement : la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, et sa consœur en charge de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, Inès Nefer Ingani Voumbo Yalo, sans oublier l'ancienne ministre Yvonne-Adélaïde Mougany. Auparavant, les membres de l'ALM ont observé une minute de silence en mémoire de leur présidente, Jeanne Ibata, décédée en mars dernier. Ce qui avait conduit au report de cette rencontre prévue dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes cette année.

Dans son mot de bienvenue, la présidente Marianne Sianard a tout d'abord expliqué le but



Photo souvenir immortalisant la rencontre. Adiac

de la rencontre. Ensuite, dans le cadre de l'autonomisation de la femme, elle a partagé son expérience sur la production du jus naturel dont elle est la première initiatrice au Congo. D'autres membres de l'ALM ont également pris la parole pour faire connaître leurs marchandises ainsi que les difficultés rencontrées, notamment d'ordre financier qui empêchent l'éclosion des activités. Après les avoir écoutées, les ministres Jacqueline Lydia Mikolo, Inès Nefer Ingani Voumbo Yalo et l'ancienne Yvonne-Adé-

laïde Mougany ont pris tour à tour la parole pour assurer les femmes de leur disponibilité à pouvoir les accompagner financièrement ou matériellement dans la mise en œuvre de leurs projets. Les femmes ont été interpellées à bannir l'individualisme et encouragées dans le travail en coopérative. Selon elles, l'objectif est d'accroître l'autonomisation économique des femmes et filles congolaises en vue de leur meilleure contribution à la réduction des inégalités de genre et de la pauvreté. Signalons que

l'ALM a également présenté son projet agricole.

De son côté, la vice-présidente, Rosalie Biangana Vouka, secrétaire générale adjointe de la Fondation Congo Assistance (FCA) et cheffe de département en charge de l'éducation et de la formation professionnelle, a fait un aperçu historique des activités menées par cette organisation non gouvernementale (ONG), depuis sa création en 1984. En effet, la FCA que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, a pour objectif

de promouvoir l'action sociale dans les domaines de la santé, du développement, de l'éducation et de la formation professionnelle.

Au cours de la cérémonie, les membres de l'ALM ont remis, en guise de reconnaissance, un tableau portrait à leur présidente, Marianne Sianard, pour le travail abattu en vue de pérenniser cette ONG. Présente à la cérémonie, les filleules de l'association se sont engagées à perpétuer le travail, même en l'absence de leurs aînées.

Créée en 1975, l'ALM regroupe les anciennes pensionnaires du légendaire collège normal de jeunes filles de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza. Plusieurs cadres féminins du Congo ont fréquenté ce collège pour suivre une formation d'institutrice, dont l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente d'honneur de cette association. Le collège normal de jeunes filles de Mouyondzi a été totalement rénové en 2023.

Yvette Reine Nzaba

## INVESTISSEMENT PUBLIC

## Le Congo compte inclure le coût carbone dans ses projets

Les délégués des administrations publiques, réunis du 14 au 22 avril à Brazzaville, ont appelé à l'action pour la prise en compte des aspects climatiques dans l'investissement public. Ils ont insisté sur l'inclusion du coût carbone dans les analyses économiques.

Des cadres et agents du Centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissement public (Cneepip), des directions générales du plan et du développement, du budget, de l'environnement, ainsi que des chefs de service des études et de la planification des ministères, du secrétariat permanent aux réformes des finances publiques ont été formés aux procédés de définition des indicateurs essentiels et de prise en compte des dimensions climatiques dans l'investissement public. Cette session thématique a été initiée par le gouvernement congolais en partenariat avec la Banque mondiale, à travers le Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services.

Au terme des échanges jugés constructifs par les organisateurs, les participants ont proposé d'intégrer systématiquement la dimension climatique dans la planification des investissements publics; d'adapter les outils de maturation aux changements

climatiques; d'institutionnaliser l'utilisation de critères de qualité climato-sensibles; d'inclure le coût carbone dans les analyses économiques. Dans cette optique, ils sont favorables à l'organisation régulière des formations à l'endroit des directions des études et de la planification des ministères sectoriels, sur les approches d'intégration du climat dans la planification et les études; ainsi qu'au recours à des financements verts...

Les documents techniques des projets de l'État seront désormais étoffés pour prendre en compte la réforme, notamment la note conceptuelle; la fiche projet dynamique qui est le condensé de l'idée projet et le résumé de l'ensemble des critères à considérer dans la faisabilité de l'étude; les termes de référence de la réalisation des études; l'étude de pré-faisabilité pour analyser les alternatives et orienter les choix; y compris l'étude de faisabilité climato-sensible, intégrant les critères GES, les scénarios climatiques, la rentabilité économique



Les parties prenantes à l'ouverture des travaux Adiac

ajustée, et la prise en compte des groupes vulnérables. « Les recommandations formulées à l'issue de nos travaux seront compilées, en vue de leur mise en œuvre progressive dans nos procédures et nos pratiques », a assuré le directeur général du Cneepip, Dev-Ray Nkounkou.

Précisons que durant les travaux, les participants se sont familiarisés à l'analyse des risques liés aux changements climatiques dans la préparation des projets. Lors de la première phase, ils ont appris à intégrer les aspects climatiques dans les outils de maturation des projets, à savoir les indicateurs es-

sentuels qui permettent de renseigner sur les aspects climatiques pendant la préparation d'un projet d'investissement public. La seconde phase était consacrée à l'élaboration de la méthodologie sur la réalisation des études de faisabilité des projets d'investissement public.

Fiacre Kombo



## INTÉGRATION À LA FONCTION PUBLIQUE

# Des personnes vivant avec handicap annoncent un méga sit-in à la primature

Pour revendiquer leur intégration au sein de la fonction publique, des personnes vivant avec handicap vont organiser sous peu un sit-in illimité à la primature afin d'alerter les pouvoirs publics sur leur situation. La Fédération congolaise des organisations des personnes vivant avec handicap l'a annoncé dans une déclaration publiée le week-end à Brazzaville.

Dans sa déclaration, la Fco-pha a exprimé son regret à la suite de la non-application des textes en vigueur à l'égard des personnes vivant avec handicap. Elle a relevé notamment la «marginalisation» que les personnes vivant avec handicap (PVH) subissent lorsqu'il s'agit de leur intégration à la fonction publique, alors qu'un quota leur a été toujours réservé à chaque campagne de recrutement. « Le recrutement des personnes handicapées au Congo est un casse-tête chinois. Toute déclaration au sujet à la fonction publique des personnes vivant avec handicap est un bruit stérile aux oreilles des autorités de différentes institutions du pays, dont le gouvernement, le Sénat et l'Assemblée nationale. Les multiples sit-in organisés dans l'enceinte du ministère de la Fonction publique n'ont pas attiré l'attention des autorités », indique la déclaration.

Ainsi, compte tenu de ce «rejet», les PVH veulent

changer de stratégie de revendication de leurs droits. Pour ce faire, elles ont convenu d'organiser dans les tout prochains jours un sit-in devant la primature pour se faire entendre. Le but de cette manifestation est d'attirer l'attention des pouvoirs publics afin qu'ils garantissent leur intégration à la fonction publique. « La Fédération congolaise des organisations des personnes vivant avec handicap informe qu'il va se dérouler dans l'enceinte de la primature un sit-in



**« Le recrutement des personnes handicapées au Congo est un casse-tête chinois. Toute déclaration au sujet à la fonction publique des personnes vivant avec handicap est un bruit stérile aux oreilles des autorités de différentes institutions du pays, dont le gouvernement, le Sénat et l'Assemblée nationale. Les multiples sit-in organisés dans l'enceinte du ministère de la Fonction publique n'ont pas attiré l'attention des autorités »**

Des personnes vivant avec handicap/Adiac illimité pour réclamer la rétrocession des postes budgétaires à la fonction publique. A l'orée de l'élection présidentielle de l'année prochaine, nous lançons un cri de cœur au chef de l'Etat et son gouvernement pour la prise en compte des problèmes nous concernant. Il s'agit notamment de l'emploi et de notre représentativité dans les instances de prise de décision », conclut la déclaration.

**Firmin Oyé**

## ENTREPRENEURIAT

# Clément Mpoudi appelle la jeunesse à s'élever par l'effort

Le président directeur général (PDG) de la société d'assistance et de voyage Maya services, Clément Mpoudi, au cours d'un échange avec la presse, a invité les jeunes à s'élever par l'effort afin d'entreprendre une activité génératrice de revenu d'autant plus que le moment de cirer le bon de touche est terminé.

Jeune entrepreneur congolais, Clément Mpoudi est en train de vendre l'image du pays à l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville, à travers la société Maya services reconnue dans la réception des investisseurs et des étrangers qui viennent au Congo. « Vous savez que dans un pays lorsqu'un étranger ou un investisseur arrive, il passe par l'aéroport. Lorsqu'il est mal accueilli, cela salit souvent l'image du pays. Nous sommes installés à l'aéroport, nous assistons les hommes d'affaires qui viennent investir au Congo et les étrangers qui y viennent pour leur offrir les qualités de service. Les prestations de service que nous offrons aux clients sont l'accompagnement au niveau de l'aéroport, la vente des bil-

lets d'avion, les réservations des chambres d'hôtel », a-t-il expliqué.

Travaillant en partenariat avec des sociétés à l'international et des banques locales, Maya services œuvre aussi dans la formation des jeunes dans divers domaines. « Nous sommes une société jeune qui emploie un personnel jeune. Avant d'y accéder, les jeunes suivent une formation. Il suffit d'adresser un courrier et de déposer votre CV, nous sommes-là pour former les gens, mais la priorité est donnée à la jeunesse, il n'y a pas de frein pour cela », a poursuivi Clément Mpoudi.

Accompagnant le gouvernement dans le développement du pays, Maya services entend nouer des partenariats avec la Société nationale des pétroles du Congo,



Clément Mpoudi

Saris-Congo et les Assurances et réassurance du Congo. « En créant Maya services, j'ai étudié et je me suis battu avec mes propres efforts. J'ai recruté ces jeunes, parce que l'Etat c'est moi, l'Etat c'est toi. Je lance un appel solennel à toute la jeunesse de s'élever et de tenter, cela va marcher », a-t-il exhorté, précisant que sans paix, il n'y a pas de business.

« La paix c'est quelque chose de primordial. Dans le pays, la paix est incarnée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. C'est cette paix qui nous permet de bien travailler, nous jetons les fleurs au chef de l'Etat qui est le patron de la paix et nous l'accompagnons », a conclu le PDG de Maya Services.

**Parfait Wilfried Douniama**



## AUF-CONGO

## Christian Malela, lauréat du concours national « Mon idée, mon entreprise »

Etudiant à l'université Denis-Sassou-N'Guesso, Christian Malela a remporté le concours « Mon idée, mon entreprise » organisé par le bureau national de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF-Congo) à l'issue de la finale qui a eu lieu le 22 avril à Brazzaville.

Sur onze porteurs de projets en compétition pour la finale, sept se sont présentés. Christian Malela a terminé sur la première marche du podium à travers son projet : « *Archiverse : la conception architecturale immersive à travers l'intelligence artificielle* ». « *C'est un projet qui propose aux clients désireux de se faire des plans d'architecture de pouvoir vivre leurs projets en immersion 3D avant que la première brique ne soit posée* », a-t-il expliqué.

Le lauréat va représenter le Congo lors de la version internationale de cette compétition qui aura lieu à Casablanca au Maroc du 27 au 31 mai 2025. Le représentant du bureau natio-

nal de l'AUF-Congo, le Pr Edouard Ngamountsika, l'a exhorté à se perfectionner pour être en mesure de porter haut les couleurs du pays et, sans doute, refaire le même exploit. « *J'espère que cette année, le meilleur projet serait congolais quand vous irez au Maroc* », a-t-il indiqué.

La capacité novatrice du projet, la faisabilité technique et financière, la compétence du porteur du projet, la qualité de la présentation orale font partie des critères de sélection qui ont permis au jury, présidé par le Dr Kiba Ngampoula, d'évaluer les candidats. Pour les autres porteurs d'idées d'entreprise, le jury a formulé une suggestion : « *Ac-*



Le lauréat du concours « Mon idée, mon entreprise »

**« Répondre aux défis du développement durable par l'utilisation des outils de l'intelligence artificielle »**

*compagner les projets intéressants qui n'ont pas été retenus* ».

Plusieurs projets, en lien avec l'intelligence artificielle, ont en effet été présentés pendant ce concours dans le secteur de la santé, de l'architecture, l'environnement, l'agriculture, le digital, la communication, les finances, entre autres. Il convient de rappeler que le concours « Mon idée, mon entreprise », qui s'est tenu sur le thème « *Répondre aux défis du développement durable par l'utilisation des outils de l'intelligence artificielle* », a pour objectif de favoriser la culture entrepreneuriale parmi les étudiants des universités membres de l'AUF.

**Rominique Makaya**

## ÉDUCATION

## Le lycée international Saint-Exupéry augmente sa capacité d'accueil

En séjour de travail au Congo, la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, Claudia Scherer-Effosse, a inauguré, le 18 avril à Brazzaville, le lycée international Saint-Exupéry rénové qui a augmenté sa capacité d'accueil des élèves. La cérémonie s'est déroulée en présence de la déléguée du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Regina Oboa, et de l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi.

La peinture du lycée a été renouvelée et plusieurs autres bâtiments construits avec l'appui des partenaires dont l'ambassade de France au Congo. Sa superficie passe désormais à 14 239 m<sup>2</sup> et la capacité d'accueil actuelle est de plus de

huit cents élèves pour les cycles de la maternelle, du primaire et du secondaire ainsi qu'avec des apprenants originaires de quarante nationalités.

Construit en 1971 et modernisé en 2024-2025, le lycée

international Saint-Exupéry répond aux normes du modernisme car les plateaux scientifiques, des salles informatiques, d'arts plastiques, d'expressions corporelles, d'internet et aires de jeux ont été créés et d'autres aménagés

ainsi que redimensionnés au bénéfice des apprenants.

Ce lycée international Saint-Exupéry rénové qui œuvre pour la promotion de la langue française est compté parmi le réseau de cent trente-huit écoles de l'enseignement du français à travers le monde. Outre la promotion de la langue française, il a mis en place un dispositif dénommé « Parle en anglais ».

La communauté des parents d'élèves et le conseil d'établissement de ce lycée sont convaincus des prouesses architecturales. « *L'extension de ce lycée a été rendue possible grâce au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a accepté la donation d'une partie du terrain qui a permis l'extension de ce complexe et dont je remercie pour son implication aux questions de l'éducation. Je crois que l'éducation est un vecteur de développement et une source pour l'essor de nos sociétés* », a indiqué Sylvie Ekouya-Itoua, déléguée de l'Association des parents d'élèves.

Saluant l'engagement des par-

tenaires, du comité de gestion, de la communauté parentale et de l'équipe pédagogique, le proviseur de ce lycée, Paul Dorville, s'est souvenu : « (...) *En arrivant au lycée, j'ai vite compris qu'il y avait encore beaucoup à faire... La remise en cause est vue comme une intelligence utopique, plutôt comme une faiblesse, le changement apprécié comme une richesse, plutôt comme une contrainte et le risque vécu comme une force plutôt comme une folie...* ».

Très émue par les travaux de rénovation et d'agrandissement de ce lycée, la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, Claudia Scherer-Effosse, a déclaré : « *... Ces nouveaux bâtiments sont des écrans de développement, ces travaux offrent un cadre propice à l'étude et au bien-être des élèves... Ce lycée contribue au rayonnement de la langue française (...) et est compté parmi le réseau de cent trente-huit écoles de l'enseignement français à l'étranger* ».

**Fortuné Ibara**



Coupe du ruban symbolique/Adiac



## PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

## Cinq pays africains concentrent 50 % des projets réussis

Alors que la majorité des pays africains peine à attirer les investissements dans les partenariats public-privé (PPP), quelques autres émergent en champions incontestés.

Au moment où l'Afrique cherche à combler son déficit infrastructurel estimé à plus de 100 milliards de dollars annuels, les PPP s'imposent comme un levier incontournable. Mais le continent présente un paysage contrasté, où une poignée de pays truste les réussites, tandis que d'autres peinent à concrétiser leurs ambitions. Ce paysage contrasté interroge. Dans la mondialisation des infrastructures, l'Afrique ne pourra rattraper son retard qu'en transformant ses cadres juridiques en projets bancables, portés par des institutions crédibles et une vision politique claire. La Banque mondiale présente les résultats d'une étude de la Facilité africaine de soutien juridique (ALSJF). En effet, si quarante-deux pays africains sur cinquante-quatre disposent désormais d'une législation spécifique sur les PPP, seulement cinq nations, l'Égypte, le Ghana, le Maroc, le Nigeria et l'Afrique du Sud, concentrent plus de la

moitié des projets aboutis. Une triste réalité et une hégémonie qui interpelle.

**Les piliers du succès**

« Adopter une loi PPP ne suffit pas. Il faut former des négociateurs, simplifier les procédures d'appels d'offres et créer des guichets uniques pour les investisseurs », rappelle l'ALSJF. Les cadres juridiques hybrides et pragmatiques, les institutions spécialisées et l'expertise technique, les marchés porteurs et la diversification sectorielle, ainsi que la stabilité macroéconomique et la réforme des contrats constituent des leviers déterminants pour les cinq pays leaders. Si vingt-quatre pays africains de tradition civiliste ont adopté des lois PPP, le succès des leaders ne se résume pas à leur appartenance juridique. L'Afrique du Sud s'appuie sur un système de «common law» robuste et des politiques sectorielles claires. Le Maroc et l'Égypte, dotés de

lois spécifiques, complètent leur cadre par des décrets d'application détaillés, réduisant les ambiguïtés. Au Ghana, le public investit division pilote l'évaluation des projets, combinant rigueur fiscale et analyse de risque. Le Nigeria a renforcé son Infrastructure concession regulatory commission, garantissant un suivi post-contractuel. Ces structures, souvent conseillées par des institutions financières internationales, maîtrisent les mécanismes de financement hybrides (prêts, garanties, fonds souverains). Pour les quarante-neuf autres pays africains, la BM identifie quatre obstacles majeurs freinant l'essor des PPP: des cadres légaux inadaptés, des lacunes institutionnelles critiques, des risques politiques et macroéconomiques élevés, et une taille de marché perçue comme non rentable. Ces défis, souvent interconnectés, créent un cercle vicieux où l'absence de projets référents décourage les investisseurs, tandis

que le manque de financements privés limite la modernisation des infrastructures.

**Des exceptions prometteuses**

Certains pays émergent grâce à des niches. Le Rwanda, sans loi PPP, a finalisé le Bugesera Airport via un contrat BOT structuré avec la Banque africaine de développement. La Côte d'Ivoire, avec sa loi de 2012, développe des PPP dans l'eau potable, soutenus par des subventions européennes. L'articulation entre ces obstacles et les réalités locales est frappante. Par exemple, l'inadéquation des cadres légaux se matérialise au Sénégal par des lois PPP trop rigides pour intégrer des garanties contre les fluctuations de devises, pourtant cruciales dans un contexte franc CFA arrimé à l'euro.

**Vers une nouvelle génération de PPP africains**

L'étude de l'ALSJF souligne l'urgence d'adapter les PPP aux défis climatiques. Ainsi, le Ghana

intègre désormais des clauses environnementales dans ses contrats miniers, le Nigeria explore des PPP verts dans l'hydrogène. Pour les autres pays, l'enjeu est de dépasser le mimétisme juridique. Ainsi, la Centrafrique a renforcé les capacités de plusieurs de ses cadres gouvernementaux sur la gestion et la restructuration de la dette. Avec le soutien de l'ALSJF, le Burundi explore les modalités de négociation et de gestion de ses contrats miniers. Pour conclure : si l'Égypte, le Ghana, le Maroc, le Nigeria et l'Afrique du Sud dominent les PPP, leur succès repose sur un mélange de politique, d'outils et de pragmatisme économique. Pour les autres, le chemin reste relativement long mais non infranchissable. Alors que le déficit annuel d'infrastructures routières en Afrique atteint 100 milliards de dollars, les PPP représentent moins une alternative qu'une obligation de survie économique.

Noël Ndong



**INFORMER, ANALYSER,  
DIFFUSER, RAYONNER**

Agence d'Information de l'Afrique Centrale,  
un acteur économique majeur à vos côtés.

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

LE COURRIER  
DE KINSHASA

CONTACTEZ  
NOUS

84, Boulevard Denis Sassou N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo  
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

CONNECTEZ  
VOUS

www.adiac-congo.com  
www.lesdepechesdebrazzaville.fr  
www.lecourrierdekinshasa.com  
www.adiac.tv

RÉSEAUX  
SOCIAUX





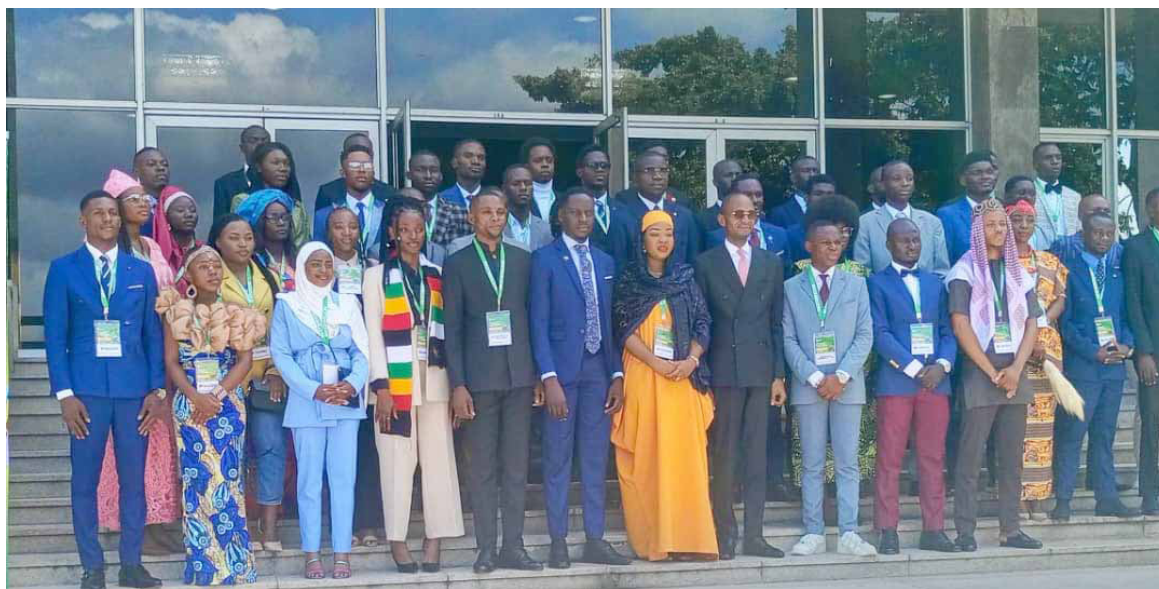
## ENCADREMENT DE LA JEUNESSE

## Une simulation du sommet de l'UA organisée à Brazzaville

La plateforme Brazzaville international leadership youth forum (Bilyf) a organisé, le 20 avril, une session en présentiel d'une simulation du sommet de l'Union africaine (UA). Des jeunes dans la peau des chefs d'Etat et de représentants de tous les États membres ont participé à cette initiative dont le but était de leur donner la parole et de les préparer à prendre en charge les responsabilités.

La simulation du sommet de l'UA a réuni des centaines de jeunes qui ont représenté les pays membres. Elle s'est déroulée sur le thème « Renforcer l'éducation et le civisme en Afrique ». Un moment à la fois fictif et réaliste puisque plusieurs recommandations ont été émises par ceux qui ont pris la parole.

Cette initiative de Bilyf a posé les jalons d'une jeunesse africaine engagée et disposée à travailler pour la communauté. Le président de Bilyf, Précieux Massouémé, a indiqué que cette simulation du sommet de l'UA par des jeunes est un exercice grandeur nature où ils prennent la parole pour penser, débattre et construire l'Afrique qu'ils veulent. La rencontre inédite a réuni 165 jeunes leaders, représentants les cinquante-cinq États membres de l'instance continentale, tous rassemblés à Brazzaville, cœur battant de l'Afrique centrale, pour porter une voix unie, forte et résolument tournée vers l'avenir. *Nous organisons ce genre d'initiative pour encourager les jeunes. La jeunesse c'est l'avenir mais c'est aussi le présent et nous devons la former à la prise de décision, au débat, à se comprendre, à s'écouter et autres situations. C'est un exercice de simulation que nous avons voulu organiser à l'endroit des jeunes pour les arrimer aux arcanes de l'Union africaine, notamment la tenue des débats, des plaidoyers ou la défense des intérêts de leurs*



Des représentants des États/Adiac

*pays. En tout cas, ces jeunes sont mis à la place des chefs d'Etat parce qu'ils participent à la validation de la politique publique. Cet événement est un exercice civique et stratégique»,* a expliqué le président de Bilyf.

Tout était fait dans les conditions et modalités officielles. Les représentants des États membres et des institutions continentales ont pleinement et normalement joué leur rôle à l'image d'un sommet ordinaire de l'UA.

Pour le compte du président de la commission de l'UA qu'il a incarné, Wesley Mounana a invité les jeunes africains à s'engager pour la formation et la promotion des talents dans tous les États membres.

Pour lui, l'Afrique de demain

se construit aujourd'hui dans les écoles, dans les universités, dans les centres de formation, mais aussi dans les cœurs et les consciences des enfants et de la jeunesse.

Wesley Mounana, se fondant sur l'agenda 2063, pense que le savoir n'est pas seulement une exigence économique ; il est un acte de souveraineté. Et le civisme, quant à lui, est la colonne vertébrale de toute démocratie et de toute gouvernance participative.

Pour sa part, Appoliange Mavoungou, au nom du secrétariat général des Nations unies, a estimé que ce sommet de Brazzaville marque un point de départ d'une nouvelle ère pour l'éducation en Afrique. Il estime que l'éducation n'est pas seulement

un droit fondamental. Elle est le socle sur lequel reposent toutes les ambitions de développement, de paix et de justice sociale.

#### Brazzaville, point de départ de plusieurs événements mondiaux

A l'en croire, Brazzaville a toujours été le point de départ de plusieurs événements qui ont changé la marche du monde. *« Le civisme est le ciment d'une société unifiée, solidaire et démocratique. Il éveille la responsabilité collective, l'engagement citoyen et la culture de la paix. C'est par l'éducation civique que se construit une conscience africaine forte, tournée vers l'unité, la dignité et la coopération entre les peuples. Excellences,*

*l'Afrique est un continent jeune. Près de 60 % de sa population a moins de 25 ans. C'est une richesse inestimable, mais aussi une immense responsabilité. Offrir à chaque enfant, chaque adolescent, chaque jeune adulte, une éducation de qualité et les moyens de devenir un citoyen actif et éclairé, c'est garantir un avenir durable à l'Afrique et, au-delà, à l'humanité tout entière »,* a-t-il déclaré.

Se passant pour le président de la République de l'Angola, Brel Ngouele, qui a pris le flambeau de la présidence tournante en succédant à son homologue de la République islamique de la Mauritanie, a promis de tout mettre en œuvre pour permettre aux jeunes du continent de bénéficier, en premier, des avantages des politiques publiques. *« En me confiant cette haute responsabilité, vous renouvelez non seulement votre confiance en la République d'Angola, mais vous manifestez aussi votre volonté collective de bâtir une Afrique plus forte, plus solidaire et plus résiliente »,* a-t-il lancé.

Une charte de l'éducation et du civisme a été présentée lors de ce sommet. Elle comporte plusieurs piliers nécessaires pour la promotion de l'éducation et du civisme en Afrique. Il faut noter que c'est pour une première fois que ce genre de rencontre est organisé en Afrique centrale et au Congo.

**Rude Ngoma**

## ALLIANCE DES ETATS DU SAHEL

## Le nouveau passeport désormais reconnu en Europe

Le passeport de l'Alliance des États du Sahel (AES), lancé par le Mali, le Burkina Faso et le Niger, est officiellement reconnu par les pays de l'espace Schengen.

La reconnaissance du passeport de l'AES par les pays européens marque une étape importante pour la mobilité internationale des citoyens de ces pays. Sur le document de voyage figure le nouveau drapeau de la Confédération de l'AES, adopté le 22 février, avec un baobab, un soleil et trois étoiles, ainsi que son slogan : « Un espace, un peuple, un destin ». Il va remplacer peu à peu le passeport estampillé Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et devrait faciliter les déplacements des citoyens maliens, burkinabés et nigériens vers l'Europe. Cependant, des défis subsistent, notamment pour ceux qui avaient des visas valides sur d'anciens passeports Cédéao désormais expirés.

Cette reconnaissance marque une avancée diplomatique significative

pour les pays de l'AES qui cherchent à renforcer leur souveraineté et leur intégration régionale.

Le 6 juillet 2024, le Niger, le Burkina Faso et le Mali ont formé la Confédération de l'AES, dans la continuité d'un pacte de défense mutuelle signé en septembre 2023. Les trois chefs d'État multiplient depuis les mesures et les décisions favorisant le développement de cette confédération naissante Armée conjointe, drapeau, passeport confédéral, code de douanes, banque régionale, l'AES multiplie les réalisations et trace les perspectives pour la suite de cette coopération régionale renforcée. Projets phares à l'horizon : une monnaie unifiée, un chemin de fer AES et une compagnie aérienne commune.

**Yvette Reine Boro  
et Jean Pascal Mongo-Slyhm**

## POLITIQUE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINE

## Une fermeture des ambassades envisagée en Afrique

Un projet de décret du gouvernement de Donald Trump s'apprêterait à engager une réforme d'ampleur du Département d'État. S'il est adopté dans sa forme actuelle, il marquerait un tournant historique dans la politique étrangère des États-Unis.

Parmi les mesures les plus controversées contenues dans le projet de décret figure la quasi-fermeture de l'activité diplomatique américaine en Afrique. Le texte prévoit également la suppression ou la fusion de nombreux bureaux régionaux à travers le monde. Les entités du Département d'État en charge des droits de l'homme, des réfugiés et de la démocratie seraient tout simplement dissoutes, illustrant un changement profond de priorités. Le poste d'envoyé spécial pour le climat, symbole des engagements environnementaux internationaux, serait également aboli.

Ce projet de décret prévoit aussi une réduction massive du personnel diplomatique, dans le but affiché d'éliminer ce que l'administration Trump qualifie de « gaspillage, fraude et abus ». Le décret, encore en cours de révision, pourrait

être signé par le président Trump dès la semaine prochaine. Une telle réforme provoquerait une onde de choc à la fois en interne et à l'échelle internationale, redéfinissant le rôle des États-Unis sur la scène diplomatique mondiale.

#### Suppression du bureau pour l'Afrique

L'actuel bureau pour l'Afrique serait ainsi supprimé et remplacé par un « bureau de l'envoyé spécial pour les Affaires africaines » qui dépendrait du Conseil national de sécurité interne de la Maison Blanche, et non du département d'État. *« Toutes les ambassades et tous les consulats non essentiels en Afrique subsaharienne seront fermés »,* indique le projet de décret, et toutes les missions restantes seront regroupées sous l'autorité d'un envoyé spécial.

**Noël Ndong**



## CENTRAFRIQUE

## «Grand appel de Paris» de la diaspora unie pour l'élection de Touadéra

Pour l'élection de décembre prochain en Centrafrique, une large coalition composée d'associations, partis politiques, organisations de la société civile et personnalités indépendantes de la diaspora centrafricaine s'est réunie pour lancer le «Grand appel de Paris». À travers un mémorandum solennel, elle a exprimé son soutien unanime à la réélection du président Faustin-Archange Touadéra, soulignant les progrès significatifs réalisés dans le pays depuis 2016.

Le 19 avril à Paris, l'ambiance était à la prise de parole à Villejuif par les représentants de la plateforme patriotique des Centrafricains de l'étranger. L'objectif a été de rappeler l'état désastreux du pays avant la prise de fonction du Pr Faustin-Archange Touadéra : 80 % du territoire échappait au contrôle de l'État, l'administration était paralysée et la crise humanitaire profonde. Aujourd'hui, les observateurs avertis constatent un redressement notable : restauration de l'autorité étatique, renforcement des forces armées (plus de 23 000 membres), levée de l'embargo sur les armes, relance économique, modernisation des infrastructures, ainsi que des progrès sociaux considérables dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Considérant ces avancées et les défis encore à relever, les signataires du «Grand appel de Paris» ont appelé solennellement le président Faustin-Archange Touadéra à briguer un nouveau mandat afin de consolider les acquis et achever la reconstruction du pays, synonyme de stabilité et d'espérance.

« Monsieur le président, pour la stabilité et le progrès, le peuple vous appelle encore ! », pouvait-on lire sur les affiches qui tapissaient les murs de la salle de conférences comble de l'avenue de l'Épi d'Or de Villejuif, dans laquelle s'étaient rassem-



Photo de famille lors du Grand Appel de Paris au candidat Touadéra./LMC Fiction

blés Centrafricains et amis de la République centrafricaine, tous désireux d'accomplir leur devoir patriotique : celui d'entretenir l'espérance de continuer dans le renouveau de leur pays. Tous sont partisans de Faustin-Archange Touadéra et lui demandent de se présenter.

Face à l'opposition, qui a marché pacifiquement dans les rues de Bangui le 4 avril et a dénoncé la candidature du président sortant, l'argumentaire, la sémantique et le discours lexical patriotique sont déjà rodés.

En sango, principale langue parlée en République centrafricaine, et en français, ils ont écarté la référence à la Constitution du 30 mars 2016 limitant à deux le

nombre de mandats, et la durée à cinq ans. Pour le «Grand appel de Paris», ils ont plutôt mis en avant la nouvelle Constitution du 30 août 2023. Celle-ci ouvre l'ère de la VIIe République et autorise le Pr Faustin-Archange Touadéra à se présenter pour un premier mandat.

À propos de la nouvelle Constitution, en marge de sa mission en France, le Pr Faustin-Archange Touadéra avait pris le temps d'expliquer à ses compatriotes de l'Union européenne, à Roissy-en-France, les motivations majeures de ce changement. C'était l'occasion pour le chef de l'État de s'exprimer directement à partir du territoire qui constitue une terre d'asile pour beaucoup d'ac-

teurs politiques ayant noué des liens très étroits avec la France, ou pour les étudiants et stagiaires qui y font leurs études, y résident, bénéficient d'un titre de séjour de longue durée, ou possèdent la double nationalité.

Dans ses propos, il avait incité cette diaspora porteuse d'espérance, en capacité de mieux asseoir les interfaces et les intermédiaisons économiques et sociales entre le pays d'accueil et la Centrafrique, à penser à participer aux efforts de développement de son pays d'origine tout en respectant les us et coutumes d'ici et de là-bas.

Lors du lancement du «Grand appel de Paris», c'est en partie cette composante de la population cen-

trafricaine qui s'est retrouvée à Villejuif. Parmi elle, Bertin Béa, ancien député, membre du Parlement panafricain, ex-ministre, une des personnalités qui, «pour l'intérêt supérieur de la Nation», est venue ajouter son maillon à la chaîne de soutien mise en place par la diaspora unie pour Touadéra. Une chaîne à laquelle les femmes centrafricaines se sont distinguées avec l'apport d'un chèque symbolique de 500 000 F CFA à l'ordre du futur candidat à l'élection présidentielle.

Un mémorandum lu par Wilfriedo Mescheba a clos la rencontre citoyenne en entonnant dans la foulée l'hymne national chanté à l'unisson.

Marie Alfred Ngoma

## Le «Grand appel de Paris» mémorandum

**Au peuple centrafricain,  
Aux forces vives de la Nation,  
Aux patriotes de tous horizons,  
Notre choix pour la stabilité et l'espérance en Centrafrique,  
Compatriotes,**

Notre histoire récente est encore vive dans nos mémoires : celle d'une nation au bord du gouffre, déchirée par les crises et humiliée par l'instabilité, où l'État lui-même semblait s'être évanoui. Souvenons-nous de ces heures sombres : 80 % de notre territoire échappait à notre souveraineté ;  
· L'administration était paralysée ;  
· Nos frères et sœurs erraient sur les routes de l'exil, vivant dans des abris de fortune ironiquement baptisés Ledger.  
Un pays où l'espoir paraissait être un luxe inaccessible...

Pourtant, la Centrafrique a refusé de mourir. Sous l'impulsion d'un président Faustin-Archange Touadéra résolu, l'année 2016 a marqué le lancement d'une immense bataille pour le redressement national.

L'objectif n'était pas de maquiller les cicatrices, mais bien de s'attaquer aux racines du mal :

- Refonder l'État,
- Restaurer notre souveraineté et
- Rendre sa dignité au peuple.

### 1. Restaurer la sécurité et l'autorité de l'État

- Là où régnait le chaos, l'autorité de l'État s'est progressivement réinstallée.
- Les Forces armées centrafricaines, jadis exsangues, comptent désormais plus de 23 000 hommes et femmes équipés, formés et déployés.
- La police et la gendarmerie ont été renforcées.
- La levée de l'embargo sur les armes constitue une victoire diplomatique majeure : la souveraineté retrouvée.
- Par le dialogue et la réconciliation, des milliers d'ex-combattants ont été désarmés et réintégrés ; des centaines de milliers de déplacés et réfugiés ont regagné leurs foyers.
- La paix, encore fragile, redevient une réalité tangible.

### 2. Relancer l'économie et les infrastructures

- Les recettes de l'État ont presque doublé, fondement d'une indépendance financière accrue.
- Les secteurs productifs – agriculture, élevage, mines – sont relancés, générant

emplois et richesse.

- Des routes sont réhabilitées, des ponts bâtis, l'aéroport modernisé.
- La production d'énergie a plus que doublé, portant la lumière là où régnait l'obscurité.
- L'accès à l'eau potable progresse chaque jour.

### 3. Investir dans le capital humain

- Éducation : milliers de salles de classe construites ou réhabilitées, enseignants formés, cantines scolaires offrant un repas et un avenir à nos enfants.
- Santé : hôpitaux et centres de santé multipliés, personnel soignant renforcé, vaccination élargie, mortalité infantile en recul.
- Justice : tribunaux opérationnels, magistrats recrutés ; l'impunité n'est plus la règle.
- Administration numérique : modernisation en cours, gage de transparence et d'efficacité.

### Compatriotes,

Ce bilan n'est pas un aboutissement : c'est une étape cruciale.

Le président Touadéra a été le président du sauvetage, l'architecte de la reconstruction et le visionnaire de la renaissance. Son action démontre qu'un autre avenir est pos-

sible pour la Centrafrique. Face aux défis qui demeurent et aux aspirations légitimes de notre peuple – paix définitive, prospérité partagée, place respectée dans le concert des nations – la continuité est plus que jamais nécessaire. L'expérience, la maîtrise des dossiers complexes, et la stature d'homme d'État font de Faustin-Archange Touadéra le capitaine dont notre navire a besoin pour aborder des eaux plus sereines et prometteuses.

C'est pourquoi nous, associations, partis politiques, organisations de la société civile, personnalités indépendantes et diaspora centrafricaine, initiateurs du «Grand appel de Paris», lançons un vibrant appel : Nous demandons solennellement au président Faustin-Archange Touadéra de briguer un nouveau mandat pour consolider les acquis et parachever l'œuvre de renaissance nationale.

Pour la stabilité et l'espérance, Touadéra notre candidat !

Mobilisons-nous pour la victoire du progrès et de l'unité nationale !

Fait à Paris, le 19 avril 2025



## COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

## Le Maroc abritera la prochaine conférence de l'Association des Sénats d'Afrique

La proposition de la Chambre des conseillers du Maroc d'accueillir la prochaine conférence de l'Association des Sénats d'Afrique a été approuvée le 17 avril, à Brazzaville, lors d'une réunion tenue en marge de la 16e conférence des présidents des Assemblées et de sections de la région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF).

Dirigée par la présidente de l'Association des Sénats d'Afrique, Kandia Kamissoko Camara, la réunion préparatoire à la prochaine conférence de cette association a connu la participation des présidents des chambres hautes des Parlements de la République démocratique du Congo, du Maroc, du Congo et de la Côte d'Ivoire. Si le nom du pays organisateur de la prochaine conférence est connu, à savoir le royaume chérifien, les dates seront quant à elles fixées ultérieurement. Les assises seront placées sur le thème « La contribution des chambres hautes des Parlements à la consolidation de la démocratie et à la préservation de la paix en Afrique ».

Concernant la proposition de lancer un concours inter Sénat pour le choix du logo et la charte graphique de l'association, les participants y sont tombés d'accord. Ainsi, les termes de référence seront élaborés et communiqués aux différents Sénats avant leur adoption d'un commun



Les participants posant après la réunion DR

accord. Pour renforcer l'identité visuelle et la crédibilité de l'association, un appel à contributions a été lancé à toutes les chambres hautes d'Afrique.

La première réunion de l'Association des Sénats d'Afrique, depuis sa création en octobre 2024, à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, a été également une occasion pour sa présidente de faire le bilan à mi-parcours de son mandat. « En effet, la présidente du Sénat de Côte d'Ivoire a présenté un bilan faisant sortir

des diligences accomplies en vue de la consolidation et de l'élargissement du nombre des adhérents et membres de l'association, l'allocation d'un siège à l'association et la nomination d'un secrétaire général, conformément aux statuts de l'organisation », a précisé le secrétaire général de l'Association des Sénats d'Afrique, Alain Acakpo Adra, dans le compte rendu de la réunion.

Selon Kandia Kamissoko Camara, le thème de la prochaine

conférence est pertinent au regard des défis actuels du continent. « Quand on regarde le contexte mondial aujourd'hui, nous pensons que les sénateurs peuvent contribuer au renforcement de la démocratie dans nos États membres et à la préservation de la paix », a-t-elle indiqué. Elle a évoqué les défis majeurs auxquels sont confrontés les États africains, notamment l'insécurité généralisée, les fragilités démocratiques, la pauvreté, les effets

du changement climatique et les bouleversements politiques.

Elle a, par ailleurs, rappelé que ces défis qui sont à relever interpellaient tout le monde et les Sénats avaient un rôle important à jouer dans la préservation de la paix, la consolidation de la démocratie, mais aussi dans le développement et l'amélioration du bien-être des peuples africains. Saluant l'accueil chaleureux de son homologue congolais, Pierre Ngolo, la présidente du Sénat de la Côte d'Ivoire s'est félicitée de la qualité des échanges de cette rencontre, marquée par des contributions substantielles des différentes délégations et a réaffirmé l'engagement des sénateurs du continent à contribuer à la résolution des conflits interafricains.

Kandia Kamissoko Camara s'est, enfin, réjouie de l'évolution positive du bicamérisme en Afrique, saluant la récente création des Sénats en Tunisie, au Togo et au Tchad.

Parfait Wilfried Douniama

## COMMERCE MONDIAL

## L'Afrique a le potentiel de devenir un moteur majeur

Les auteurs d'un nouveau rapport de l'Organisation des Nations unies (ONU) estiment que l'Afrique peut transformer ses vulnérabilités économiques en opportunités grâce au commerce, à l'investissement et à l'intégration régionale.

Présenté par la secrétaire générale de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), Rebeca Grynspan, et le ministre ivoirien du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des petites et moyennes entreprises, Souleymane Diarassouba, le rapport 2024 sur le développement économique en Afrique souligne comment des réformes politiques audacieuses et des investissements stratégiques peuvent renforcer la résilience du continent face aux chocs mondiaux et créer de nouvelles opportunités économiques. « L'Afrique est confrontée à de graves défis, qu'il s'agisse de la volatilité des marchés mondiaux, du coût élevé de la dette ou des déficits d'infrastructures », a déclaré Rebeca Grynspan. Des défis sont aussi l'occasion de remodeler l'avenir économique du continent. « Grâce

à des réformes audacieuses, à des investissements et à la mise en œuvre intégrale de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), l'Afrique peut en sortir plus forte, plus résiliente et plus compétitive », croit-elle. Mais la dépendance de l'Afrique à l'égard des exportations de produits de base, les coûts élevés du commerce et la faiblesse des infrastructures la rendent très vulnérable aux chocs extérieurs.

#### Les principaux domaines d'action du rapport

Le document préconise la réduction de la dépendance vis-à-vis de marchés volatils. En effet, près de la moitié des pays africains dépend du pétrole, du gaz ou des minéraux pour au moins 60 % des recettes d'exportation, ce qui expose ces pays aux fluctuations des prix. Il est aussi question de libérer le potentiel

du commerce régional car le commerce intra-africain reste l'une de ses plus grandes opportunités mais il ne représente que 16% des exportations totales. La plupart des échanges étant toujours dirigés vers l'extérieur du continent. La mise en œuvre intégrale de la Zlécaf pourrait créer un marché de 3 400 milliards de dollars. Mais pour libérer ce potentiel, il faut

« L'Afrique est confrontée à de graves défis, qu'il s'agisse de la volatilité des marchés mondiaux, du coût élevé de la dette ou des déficits d'infrastructures »

investir dans les infrastructures en développant les réseaux de transport, d'énergie et de techniques de l'information et de la communication, en rationalisant les politiques et les processus commerciaux tels que les douanes et en soutenant l'industrialisation.

#### Des mesures politiques pour un avenir meilleur

Le Rapport sur le développement économique en Afrique 2024 présente des stratégies clés pour transformer les défis en opportunités. A savoir des incitations à l'industrialisation - allègements fiscaux, coûts d'investissement réduits et prêts à taux d'intérêt abordables pour les entreprises qui investissent dans l'industrie manufacturière et la production pour les marchés régionaux - ; des mécanismes de gestion des risques, par la mise en place de fonds régionaux et de systèmes d'alerte

précoce pour les risques liés au commerce, la mise en commun des ressources publiques et privées pour la planification d'urgence et l'assurance; des mécanismes de réponse aux crises par la création des mécanismes de financement du commerce pour soutenir les entreprises touchées par les chocs mondiaux, des aides à se tourner vers les marchés régionaux et à préserver les emplois.

Avec les bonnes politiques, l'Afrique peut renforcer sa résilience économique, réduire sa dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs et stimuler une croissance inclusive, selon la Cnuced. « La voie à suivre consisterait à transformer les vulnérabilités en opportunités durables grâce à des réformes audacieuses, à la collaboration régionale et aux investissements stratégiques », propose-t-elle.

Noël Ndong



## HAUT KATANGA

## Lancement des grands travaux d'infrastructures à Lubumbashi

Après moult attermolements, les travaux de modernisation de l'aéroport international de la Loano, dans la province du Haut Katanga, ont finalement été lancés le 17 avril par le président de la République, Félix Tshisekedi, en présence du gouverneur Jacques Kyabula, de quelques autorités tant nationales que provinciales, sans oublier les notabilités locales.

Les travaux consisteront en la construction d'une nouvelle aérogare, l'élargissement de la piste d'atterrissage, l'aménagement du tarmac et le renouvellement des outils d'aide à la navigation. Ils font suite au contrat conclu sous peu entre le gouvernement congolais et une firme spécialisée en la matière.

Le même jour, le chef de l'Etat s'est rendu à l'Assemblée provinciale du Haut-Katanga pour donner le coup d'envoi de la neuvième édition de l'Expo béton, ce forum annuel de haut niveau dédié aux infrastructures, à la construction, à l'urbanisme et au développement durable en République démocratique du Congo (RDC). L'événement sert de plateforme d'échange, de réseautage et de mobilisation d'investissements. Placé sur le thème « Les corridors Sud de la RDC-SADC : projets à développer et opportunités d'affaires », ce forum entend réfléchir sur des projets structurants pour l'économie congolaise et régio-



nale en développant une synergie d'action entre des acteurs publics, privés, techniques et académiques.

Cette rencontre, à en croire son promoteur, Jean Bamani-sa, « résonne avec une pertinence toute particulière dans un contexte où la RDC suit son noble parcours grâce à ses richesses naturelles et sa population, en s'imposant tel un acteur stratégique, dans la chaîne de valeur mondiale des minerais critiques, et plus lar-

gement, dans l'économie africaine et mondiale».

Dans son allocution d'ouverture, le président de la République a commenté le thème qui sera développé dans les différents panels. « Le développement de la République démocratique du Congo passe par un impératif : le désenclavement. Nos provinces, riches de leurs ressources humaines et naturelles, doivent être connectées les unes aux autres pour libérer leur plein potentiel.

Le Centre médical Tshisekedi-Tshilombo/DR Les corridors Sud, intégrés au réseau de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), sont au cœur de cette vision », a-t-il dit en substance.

## Un centre médical compétitif

Pour terminer en beauté cette journée mémorable, le chef de l'Etat a inauguré, toujours à Lubumbashi, le Centre médical qui porte son nom. Il s'agit d'un grand hôpital avec un plateau médical de niveau tertiaire. Œuvre de la

Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), le Centre médical Tshisekedi-Tshilombo est bâti sur une étendue de 13 000 m<sup>2</sup> avec une capacité d'accueil de cent vingt lits. Il est doté, entre autres, d'un service d'imagerie médicale intégrant la première IRM de 1,5 tesla en RDC sans hélium, un appareil de mammographie numérique, des appareils de densitométrie ; un service de laboratoire complet et moderne avec, en particulier, un laboratoire de biologie moléculaire. Le nouveau Centre médical organise un service en urologie, en chirurgie viscérale, en chirurgie traumatologique et en neurochirurgie. Chaque service est équipé du matériel de la dernière technologie. Selon le directeur général de la CNSS, cet investissement social permet au pays de réduire les coûts de prise en charge médicale à l'étranger. Des médecins formateurs venus de la Belgique et de la France ont assisté à cette cérémonie d'inauguration.

Sylvain Andema

## SANTÉ

## Mise en place d'un training center en oxygénothérapie

Le training center en oxygénothérapie, mis en œuvre par Path en étroite collaboration avec la Faculté de médecine de l'Université de Kinshasa (Unikin), est une initiative du projet «Source». Il vise à assurer une formation continue des professionnels de santé à l'utilisation efficace de l'oxygène médical pour améliorer la prise en charge des patients.

L'inauguration du centre a eu lieu récemment à l'Unikin. C'est une première pour la République démocratique du Congo (RDC) comme l'a souligné le directeur des Soins de santé primaires au ministère de la Santé, Narcisse Tona, cité par l'Agence congolaise de presse.

La mise en place du training center à la faculté de médecine de l'Unikin, a-t-il déclaré, concourt à la réalisation du Plan national de développement sanitaire 2025-2033, dans le cadre de la collaboration entre le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale, et le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire en vue du développement efficient des ressources humaines en santé.

Narcisse Tona s'est dit ravi « de participer au lancement de ce centre qui démontre un modèle type de

collaboration entre l'institution de formation universitaire qui produit des cliniciens, des prestataires ». Il a, par ailleurs, reconnu que l'oxygène médical est un médicament vital qui n'a aucun autre produit de substitution. « Cependant, sa disponibilité reste encore faible par rapport aux besoins de notre pays », a-t-il fait savoir. Il reste convaincu qu'avec le lancement des activités du training center en oxygénothérapie, cela contribuera de façon pérenne à l'augmentation d'une masse critique des cliniciens compétents

en oxygénothérapie et par conséquent à la réduction de l'excès de mortalité dans les établissements de santé.

« Nous avons tous suivi la pandémie de covid-19 en RDC. Path a servi un angle d'urgence de cette pandémie. Nous, comme tout le monde, avons compris en temps réel le manque de disponibilité d'oxygène en RDC. Toutes les autorités ont observé la même chose, on a construit une sorte de partenariat pour avancer et augmenter la disponibilité d'oxygène », a indiqué Trad Halton, directeur pays de

l'organisation non gouvernementale Path.

Prenant la parole pour la circonstance, le recteur de l'Unikin, le Pr Jean Marie Kayembe, a salué la collaboration entre le ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance sociale et celui de l'Enseignement supérieur au travers de la Faculté de médecine pour la formation, l'amélioration et la prestation de soins de qualité auprès de la population.

« Nous nous sommes battus également, il y a quelques années, pour obtenir un véritable laboratoire de si-

mulation. On n'étudie plus de nos jours la médecine sans passer par la simulation, qui est le fait de mettre l'individu au contact de la réalité en utilisant les matériels vrais en ajustant sur les mannequins. Nous remercions le ministère de la Santé, le groupe de travail sur l'oxygène thérapie », a-t-il dit. Il a précisé que cette formation bénéficiera certes aux étudiants, mais aussi en formation continue aux médecins à Kinshasa et à l'extérieur.

« Il suffira de baliser le chemin en définissant les critères réels. Aujourd'hui, la valorisation de l'enseignement passe par la reconnaissance ou l'octroi d'un certificat qui donne du remontant à la personne qui vient apprendre et acquérir les nouvelles connaissances », a-t-il affirmé.

Blandine Lusimana

**« Nous avons tous suivi la pandémie de covid-19 en RDC. Path a servi un angle d'urgence de cette pandémie. Nous, comme tout le monde, avons compris en temps réel le manque de disponibilité d'oxygène en RDC. Toutes les autorités ont observé la même chose, on a construit une sorte de partenariat pour avancer et augmenter la disponibilité d'oxygène »**



## EST DE LA RDC

## Washington demande à Kigali de mettre fin au soutien au M23

Le Rwanda «devrait cesser tout soutien au M23» et «retirer» ses troupes de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), a exhorté l'émissaire américain pour l'Afrique, Massad Boulos

Jusqu'à présent, Washington refusait pourtant de prendre position. L'émissaire américain pour l'Afrique a appelé Kigali à mettre fin à son soutien au M23 et à retirer ses troupes de l'Est de la RDC, marquant un virage important dans la position des Etats-Unis. Le groupe armé M23 (Mouvement du 23 mars), soutenu par le Rwanda, a lancé en décembre dernier une offensive éclair dans l'Est de la RDC qui lui a permis de s'emparer, en janvier et février, de Goma, capitale du Nord-Kivu, et de Bukavu, capitale du Sud-Kivu.

Kigali «devrait cesser tout soutien militaire au M23 et retirer toutes ses troupes du territoire de la RDC», a affirmé Massad Boulos, après avoir rencontré les présidents congolais et rwandais. Les dernières violences ont fait des milliers de morts et forcé des centaines de milliers de personnes à quitter leur foyer, selon l'Organisation des Nations unies (ONU) et le gouvernement congolais.

Quelques jours après la prise de Bukavu, le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme a, par ailleurs, confirmé le 18 février des «cas d'exécutions sommaires d'enfants par le M23 après son entrée dans la ville». A la fin du mois de février, deux explosions visant un meeting du M23 à Bukavu ont également fait au moins dix-sept morts et plusieurs dizaines de blessés, dans un climat où règnent toujours la peur et l'incertitude.

**Noël Ndong**

## SUD-KIVU

## La journaliste Géraldine Ingabire interpellée à Fizi

Journaliste à la radio communautaire Amani FM émettant à Fizi, territoire situé à 250 km de Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu, Géraldine Ingabire, de nationalité burundaise, a été interpellée le 16 avril par la police locale alors qu'elle se rendait au siège de son média, dans la localité de Malinde.

«Elle a été immédiatement conduite au poste de police détaché au camp des réfugiés burundais de Mulongwe, à Fizi. Lors de son audition, la journaliste a été accusée d'être coordinatrice du groupe rebelle burundais Red Tabara actif dans le territoire de Fizi et de détenir des informations compromettantes. Accusation rejetée par la journaliste», a informé l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) qui condamne l'interpellation



Géraldine Ingabire

de la journaliste et exprime également ses vives inquiétudes sur sa sécurité.

Avant son interpellation, a poursuivi l'Olpa, la journaliste a présenté l'émission intitulée «Tuishi pamoje» (Vivons ensemble), au cours de laquelle elle a appelé les auditeurs à la cohabitation pacifique et au vivre ensemble entre communautés de la

région. Après plusieurs heures d'audition, elle a été placée en détention dans un cachot, pour être relaxée, le 18 avril vers midi. L'Observatoire exhorte les autorités territoriales de Fizi à favoriser la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

**Lucien Dianzenza**

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Franc

## Ligue 1, 30e journée

Le Havre s'incline au Parc des Princes (1-2). Junior Mwangi, titulaire au milieu, a eu affaire à un sacré client avec Désiré Doué. C'est lui qui tire le corner qui amène le but de l'égalisation normande.

Montpellier coule à Marseille (1-5). Yaël Mouanga, titulaire au poste d'axial droit au sein de la défense à trois, a souffert et est impliqué sur trois buts phocéens : il est trop léger face à Gouiri sur le 2-0 marqué contre son camp par Ndollo Bille (60e min), trop court face à Greenwood (67e min) et il couvre Rabiot sur le 5-1 (90e). Un dur apprentissage pour le jeune défenseur de 19 ans, averti à la 90e+3 minutes. Titulaire, Rabby Nzingoula a livré une belle première période, avec neuf duels remportés. Moins en vue après la pause, il a été remplacé à la 72e minute. Le jeune Marseillais Daryll Bakola n'était pas dans le groupe de l'OM.

Strasbourg prend un point à Monaco (0-0). Dilane Bakwa, titulaire, a été remplacé à la 78e minute.

Auxerre chute à Lille (1-3). Titulaire, Han-Noah Massengo a débuté son match par un tir pas assez puissant pour in-



Han-Noah Massengo a cassé la dent de Chevalier, le gardien de Lille: un geste qui aurait pu valoir davantage qu'un carton jaune/DR

quiéter Chevalier (18e min). Au milieu, il a eu du déchet et frise la correctionnelle à la 61e minute avec un tacle violent sur le gardien lillois. Seulement averti, il aurait pu rentrer à la douche sur ce geste. Remplaçant, le jeune Rudy Matondo est entré à la 66e minute. La troisième apparition en Ligue 1 du jeune frère de Rabby Nzingoula. Agé de 17 ans, le natif d'Evry est logiquement encore tendre à ce niveau, mais a montré des qualités.

Melvin Zinga est resté sur le banc lors du revers d'Angers à Nice (1-2).

Sans Bradley Locko, en phase de reprise, Brest cale face à Lens (1-3).

Au classement, l'OM est deuxième avec 22 points de retard sur le PSG et un d'avance sur Monaco, le 3e.

Strasbourg est 7e avec trois longueurs de retard sur l'ASM et 7 de plus que Brest, le 9e.

Onzième, Auxerre se maintient avec 38 points, alors qu'Angers est 15e et premier non-relégable avec 30 points.

Le Havre est 16e et barragiste virtuel avec 27 points, Montpellier est déjà condamné avec 15 points.

**Camille Delourme**



## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Roumanie, 5e journée des play-down, 1re division**

Sans Ravy Tsouka Dozi, absent depuis le début des play-down, l'UTA Arad partage les points avec Sepsi (1-1) et conserve sa place de 5e, synonyme de maintien virtuel.

**Russie, 29e journée, 2e division**

Emmerson Illoy-Ayyet, titulaire, et le Yenisey concèdent le nul 0-0 face à Chayka. Avec 39 points, le Yenisey est à 11 points des play-offs et à 16 de la zone rouge.

Erving Botoka Yobama est resté sur le banc lors du revers de l'Arsenal Tula à Shinnik (1-2). Tula est 10e avec 36 points.

**Slovaquie, 6e journée des play-offs, 1re division**

Le DAC Dunajska Streda bat Kosice 3-1. Yhoan Andzouana, titulaire à son poste de latéral gauche, a été remplacé à la 87e minute.

A quatre journées du terme, le DAC est 4e, à sept points du podium.

**Slovénie, 24e journée, 2e division**

Le Tabor Sezana bat le ND Triglav 2-0. Remplaçant, Kamal Bafounta est entré à la 64e minute.

**Turquie, 32e journée, 1re division**

Hatayspor s'incline à domicile face à Konyaspor (2-3) et est presque officiellement relégué : 18e, le club de Chanderel Massanga, titulaire, compte en effet quinze points de retard sur le 15e à six journées de la fin.

Défait sur son terrain par Trabzonspor (1-0), Demirspor est déjà condamné à la relégation. L'équipe de Breyton Fougeu, resté sur le banc, est lanterne rouge avec -2 points en raison de plusieurs sanctions administratives et sportives.

Alanyaspor et Gaius Makouta reçoivent Samsunspor ce lundi soir.

**Turquie, 35e journée, 2e division**

L'Enseler Erokspor bat Kocaelispor (3-1), avec Francis Nzaba titulaire en défense.

Çorum revient bredouille d'Amed (0-1), sans Durel Avounou, absent.

**Ukraine, 25e journée, 1re division**

Première titularisation sous le maillot du LNZ Cherasny pour Beni Makouana. Remplacé à la pause alors que son équipe a fait match nul 0-0 à Inhulets.

**Ukraine, 15e journée, 3e division**

La réserve de Polissya s'incline à Stryi (0-1). Jerry Yoka, titulaire, a été remplacé à la 67e minute pendant que Borel Tomandzoto a fait son apparition sur la pelouse.

**Kosovo, 30e journée, 1re division**

Drita l'emporte 2-1 à Suhareka, avec Raddy Ovouka titulaire en défense centrale. Drita compte dix points d'avance à six journées de la fin du championnat.

**Lettonie, 8e journée, 1re division**

Daugavpils bat Liepaja 4-2. Ceti Taty Tchibanda a joué 90 minutes en défense centrale, tandis que Trésor Samba a été remplacé à la 57e minute.

Daugavpils est 4e avec 13 points, devant Liepaja, 6e avec 10 points.

**Luxembourg, 25e journée, 1re division**

Le Racing Union ne fait pas de détail à Monnerich (4-0). Yann Mabella est l'au-



: Cety Taty Tchibinda, numéro 20, a participé au succès de Daugavpils face à Liepaja/DR

teur du deuxième but de son équipe à la 20e minute en déviant un centre au premier poteau. Sa 18e réalisation de la saison. Également titulaire, Kablan Ngoma est passeur décisif sur le 4e but de son équipe à la 34e minute. Il a été remplacé à la 66e.

**Le Racing Union est 5e à 3 points du podium.****Pays-Bas, 35e journée, 2e division**

Den Bosch fait match nul avec Venlo (0-0), sans Kévin Monzialis, encore suspendu.

**Portugal, 30e journée, 1re division**

Gil Vicente l'emporte 3-0 chez le Nacional Funchal. Jordi Mboula est entré à la 85e minute alors que le score était acquis.

Gil Vicente compte cinq points d'avance sur la zone de relégation à quatre journées du terme.

**Portugal, 30e journée, 2e division**

Également en déplacement à Madère, chez le Maritimo Funchal, Mafra s'incline 0-2. Bryan Passi était titulaire. Avec six points de retard sur le premier non-relégué, les choses se compliquent pour Mafra, lanterne rouge.

**Albanie, 35e et avant-dernière journée, 1re division**

Battu chez le Bylis Ballsh (1-0), le Partizani est éjecté du podium par l'AF Elbasani. Remplaçant, Archange Bintsouka est entré à la 26e minute.

Le Partizani, qui accueillera Elbasani le 27 avril pour la dernière journée, est encore en lice en Coupe d'Albanie.

**Allemagne, 30e journée, 1re division**

Pas de vainqueur entre Augsburg et Francfort (0-0). L'équipe de Chrislain Matsima, titulaire, est 9e. Niels Nkounkou n'était pas dans le groupe de l'Eintracht, 3e avec trois points d'avance sur Leipzig.

**Allemagne, 22e journée, 3e division, groupe Nord**

Défait à domicile par Lohne (4-2), Oldenburg perd l'occasion de distancer ses poursuivants et reste sous la menace de la zone de relégation. Aurel Loubongo

Mbougou a marqué le second but de son équipe à la 85e minute, son 4e de la saison.

**Angleterre, 43e journée, 2e division**

Luton Town remporte un match à « six points » sur le terrain de Derby County (1-0). Si l'équipe de Christ Makosso est toujours reléguable, elle est désormais à égalité de points avec son adversaire du week-end (31 points) et prend un léger ascendant psychologique au moment d'entamer le sprint final des trois dernières journées.

Titulaire en défense centrale, l'international congolais a été proche de doubler la mise d'une frappe soudaine dans le petit filet avant la pause.

**Prochain match contre Bristol, le 21 avril.****Angleterre, 43e journée, 3e division**

Northampton chute à Charlton (1-2). Remplaçant, William Hondermarck est entré à la 70e minute, à 1-1. Sans Loïck Ayina, non retenu, Huddersfield s'incline à domicile face à Cambridge (1-2).

A trois journées de la fin, Huddersfield est 9e à cinq points des play-offs, tandis que Northampton, 19e avec 47 points, devra encore prendre des points pour confirmer son maintien.

**Autriche, 4e journée des play-down, 1re division**

Sans Queyrell Tchicamboud, non convoqué, le Linzer ASK bat Wattens (2-0). L'ancien Parisien n'était pas non plus aligné avec l'équipe réserve, tombeuse de Vöcklabruck (7-1).

**Azerbaïdjan, 22e journée, 2e division**

En déplacement à Imisli, Qabala s'incline 0-1, avec Jaurès Massoumou titulaire. A quatre journées de la fin du championnat, Qabala est déjà assuré de remporter le titre.

**Belgique, 30e et dernière journée, 2e division**

Lierse l'emporte 3-1 chez la réserve de Genk, sans Exaucé Mafoumbi. Un succès insuffisant pour les Lierrois, qui espé-

raient récupérer la place de Lokeren-Temse, qui participe aux play-offs malgré l'échec de l'obtention de sa licence pour la Jupiler League.

Vancy Mabanza n'est pas entré en jeu lors de la victoire du Patro Eisden face à Eupen (1-0). Cinquième, le Patro disputera en revanche les play-offs.

**Bulgarie, 30e et dernière journée, 1re division**

Le Lokomotiv Sofia termine la saison régulière par un nul face au Botev Plovdiv (1-1), avec Ryan Bidounga titulaire et averti à la 90e minute.

Le Lokomotiv se classe à la 12e place et jouera les play-down.

**Croatie, 30e journée, 1re division**

Gorica prend les trois points à Osijek (1-0). Merveil Ndockyt était titulaire face à son ancien club. Gorica double ainsi son adversaire au classement.

**Espagne, 36e journée, 2e division**

Gijón bat Mirandes 3-1, Sans Yann Kembo et Pierre Mbemba, restés sur le banc. Les deux joueurs n'étaient pas dans le groupe de la réserve qui se déplaçait à Colunga ce dimanche soir. Fred Loki, blessé, non plus.

**Géorgie, 9e journée, 1re division**

Dila Gori concède sa deuxième défaite de la saison chez le Dinamo Tbilissi (1-2). Deo Gracia Bassinga est entré à la 84e minute alors que Romaric Etou est resté sur le banc pour le second match de rang. Dila Gori est 4e à six longueurs d'Iberia, le premier.

**Israël, 5e journée des play-offs, 1re division**

L'Hapoel Haïfa baisse pavillon à la maison face à Beer Sheva (1-2). Titulaire, Fernand Mayembo s'est fait une frayeur en perdant un ballon plein axe à la 30e minute, avant de voir sa tête passer hors-cadre à la 38e.

**L'Hapoel Haïfa est 5e avec 45 points.**

Israël, 4e journée des play-down, 1re division Mavis Tchibota est entré à la 90e+4 minutes lors de la victoire de Sakhnin à Petah Tikva (2-1).

Chance Mondzenga a été remplacé à la 87e minute lors du succès de Bnei Raina sur l'Hapoel Jérusalem (2-1).

Bnei Raina est premier avec 38 points, l'Ihoud Sakhnin est 4e avec 32 points.

**Italie, 33e journée, 1re division**

Monza s'incline à domicile face à Naples (0-1). Remplaçant, Sylver Ganvoula est entré à la 76e minute.

**Italie, 37e et avant-dernière journée, 3e division, groupe A**

Réduite à dix dès la 9e minute, la réserve de l'Atalanta Bergame est battue sur son terrain par Arzignano (1-3). Digne Kaelas Pouna, titulaire, a joué 90 minutes à la récupération.

Huitièmes avec 54 points, les Bergamasques disputeront les play-offs, qui opposeront vingt-sept équipes issues des trois groupes.

**Kosovo, 30e journée, 1re division**

Drita l'emporte 2-1 à Suhareka, avec Raddy Ovouka titulaire en défense centrale. Drita compte dix points d'avance à six journées de la fin du championnat.

Camille Delourme



## LITTÉRATURE

## Chercheurs et enseignants chercheurs réunis à Pointe-Noire

Un colloque international sur le thème « Pointe-Noire, terre d'écriture » a été organisé du 15 au 17 avril, à Pointe-Noire, en présence de Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Organisé par les groupes de recherche le Grila et le Greca sous la coordination de la direction générale des Arts et des Lettres du Congo, le colloque a réuni écrivains, artistes, chercheurs et enseignants chercheurs de France, du Canada, du Sénégal, du Cameroun, du Gabon et du Congo.

En présentant l'activité, Pr Rony Devyllers Yala Kouanzi, président du comité d'organisation du colloque, a dit qu'il est un moment important pour les participants d'échanger, partager les savoirs autour de Pointe-Noire et sa production littéraire.

Pour le représentant du ministre Henri Djombo, président de l'Union nationale des écrivains et artistes du Congo (Unéac), « *Pointe-Noire, ville symbole, nous offre une opportunité de réfléchir sur la place de la littérature congolaise à l'échelle mondiale. L'Unéac se réjouit donc de l'organisation de ce colloque sur Pointe-Noire qui ouvre un chemin pour penser autrement, pour bâtir une perspective sur l'histoire non seulement de la ville, mais aussi du pays et du monde* ».

Lis Pascal Moussodji, directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, a mis en exergue dans son allocution le lien entre le territoire et la culture, la ville et l'imaginaire et la manière dont les écrivains inscrivent Pointe-Noire dans la fibre profonde de la littérature congolaise. La culture, a-t-il ajouté, est une manière de vivre, d'habiter et de raconter le monde, de construire une mémoire individuelle et collective. Selon lui, la littérature respire dans



La photo de famille à l'ouverture du colloque./Adiac

les rues et construit notre rapport au territoire et l'identité congolaise s'en nourrit.

#### Célébrer le génie créateur de Pointe-Noire

En ouvrant les travaux, Pr Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a encouragé l'initiative en remerciant les organisateurs du colloque, les artistes ainsi que les enseignants-chercheurs qui ont bien voulu se réunir autour de Pointe-Noire pour célébrer son génie créateur avant d'affirmer son engagement pour la promotion de la littérature et de la culture en milieu scolaire.

La conférence inaugurale du colloque a été donnée par le Pr André-Patient Bokiba. Dans sa communication intitulée « Littoralité et littérarité : le paradigme de Pointe-Noire », il a montré le rapport intime qui existe entre l'écriture et le référent en s'appuyant sur le patronyme évocateur Tchicaya U Tam'Si. Selon lui, l'illustre écrivain saisit la littoralité dans sa double acception physique et historique. La

littoralité physique est réductible à la frontière entre terre et mer alors que la littoralité historique va de la traite négrière à l'urbanité cosmopolite contemporaine. Par ailleurs, la question de la littérarité s'explique à partir de deux postulats : enracinement au terroir et ouverture à la nationalité congolaise. Il a conclu son propos par l'évocation de la vie littéraire bouillonnante à Pointe-Noire : création des clubs et associations littéraires, organisation des événements littéraires (Journées mondiales Jean-Félix-Tchicaya, journées mondiales du livre, cérémonies d'hommage à certains écrivains disparus).

Pendant trois jours, quarante-deux communications ont été présentées au colloque. Des communications subdivisées en huit panels éclatés à leur tour en cinq axes de réflexion à savoir l'histoire littéraire de Pointe-Noire; les visages de Pointe-Noire dans la littérature africaine; l'écriture d'enracinement et d'universalité chez les auteurs « ponténégrins »; littérature « ponténégrine » et construction mémorielle; langues, écriture

et vision du monde des auteurs.

L'axe 1 a permis de mettre en évidence les débuts et l'évolution de la vie littéraire à Pointe-Noire, ses instances de légitimation ainsi que ses différentes figures marquantes. L'axe 2 a servi de prétexte pour scruter les différentes représentations, le regard singulier de chaque écrivain et son histoire personnelle avec la ville. L'axe 3 a montré qu'écrire Pointe-Noire ou écrire à partir de Pointe-Noire constitue un véritable acte de retour aux sources, d'enracinement et d'ouverture au monde. Quant à l'axe 4, il a permis d'inviter les différents chercheurs à montrer que l'écriture sur Pointe-Noire participe de la construction et de la reconstruction de la mémoire collective tandis que l'axe 5 a analysé les aspects linguistiques et démontré comment, à partir du contexte linguistique de création littéraire, les auteurs « ponténégrins » mettent leur langue au service de l'écriture pour traduire leur vision du monde. Cette orientation, ont-ils dit, permet d'explorer les différentes techniques d'écriture

dans la formalisation de cette vision du monde.

Après ces communications de très grande qualité suivies de débats et échanges fructueux de l'avis général de la majorité des participants, le colloque aura été, d'un point de vue scientifique, d'une grande intensité tant par le nombre des communications qui y ont été présentées que par leur qualité. L'ensemble des textes présentés constitue donc une contribution significative à la connaissance et à la compréhension de la littérature congolaise dans sa diversité culturelle. « *Pendant trois jours, écrivains, artistes, chercheurs et enseignants chercheurs ont croisé leur regard sur divers axes de réflexion permettant ainsi de prendre la mesure de l'infinie richesse littéraire de ce littoral aussi bien de la profusion et de la prolifération des belles œuvres produites par des auteurs ponténégrins remarquablement talentueux* », a dit Pr Rony Devyllers Yala Kouanzi, président du comité d'organisation à la fin du colloque.

Alphonse Chardin Nkala, directeur général des Arts et des Lettres a clôturé les travaux en disant: « *Les colloques et tous les autres événements portant sur la littérature en tant qu'aspect essentiel de la vie scientifique constituent des moments d'extrême importance pour le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs d'autant plus qu'ils nous permettent de promouvoir la recherche et la connaissance. La recherche étant une composante fondamentale du développement de la pensée scientifique* ».

Hervé Brice Mampouya



**LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS**

**UN ESPACE DE VENTE  
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA  
LITTÉRATURE  
CLASSIQUE**

**AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE**

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, et plus encore...

**UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS**

- Présentation des ouvrages
- Émissions Télévisées
- Conférences-débats
- Ateliers de lecture et d'écriture
- Dédicaces



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission Générale de passation des marchés N°2

Appel d'offres international ouvert n°30/BEAC/DGE-DSI/AOIO/Bien/2025 pour  
l'acquisition d'un cluster de firewalls checkpoint

Dans le cadre du vaste chantier de modernisation de ses infrastructures, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, d'acquies un cluster de firewalls checkpoint.

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation - DGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5402 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
✉ : cgam.sex@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 05 juin 2025 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en une phase le jeudi 05 juin 2025 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 10 AVR 2025  
Le Responsable,



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission Générale de passation des marchés N°2

Appel d'offres régional ouvert n°32/BEAC/DGE-DSI/AORO/Bien/2025 pour l'acquisition  
d'une baie de sauvegarde de VTL.

Dans le cadre de la modernisation de ses infrastructures de manière générale et en particulier de sa plateforme de sauvegarde des données, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, l'acquisition d'une baie de sauvegarde de VTL. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises domiciliées en zone CEMAC, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation - DGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5402 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
✉ : cgam.sex@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 22 mai 2025 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en une phase le jeudi 22 mai 2025 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 10 AVR 2025  
Le Responsable,



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission Générale de passation des marchés N°2

Sélection internationale ouverte n°29/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2025 pour l'assistance à maîtrise  
d'ouvrage en vue de la mise en place d'un Centre Opérationnel de Sécurité (SOC) pour la Banque  
des Etats de l'Afrique Centrale

Dans le cadre de la gestion de son système d'information, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet en vue de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un Centre Opérationnel de Sécurité (SOC). A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût.

Les Prestataires intéressés peuvent solliciter des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation, DGAM, 14<sup>ème</sup> étage, Porte 14.12  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 Postes 5452, 5431, 5402 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
✉ : cgam.sex@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le mercredi 04 juin 2025 à 13 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le mercredi 04 juin 2025 à 14 heures. Les plis financiers seront ouverts le vendredi 20 juin 2025 à 13 heures. Ces ouvertures se tiendront en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 10 AVR 2025  
Le Responsable,



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission Générale de passation des marchés N°2

Appel d'offres régional ouvert n°33/BEAC/SG-DPMG/AORO Bien 2025 pour l'acquisition  
et l'installation de serveurs d'applications et licences VMware

Dans le cadre de la gestion de son système d'information, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, l'acquisition de serveurs d'applications et licences VMware. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises domiciliées en zone CEMAC, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation - DGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5402 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
✉ : cgam.sex@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 22 mai 2025 à 13 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en une phase le jeudi 22 mai 2025 à 14 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 14 AVR 2025  
Le Responsable,





## CONFÉRENCE-DÉBAT

## Échanges sur le code des hydrocarbures du Congo

Une formation pratique et professionnelle sur le thème « Le cadre juridique des activités pétrolières au Congo » a été animée, le 18 avril à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, par Me Roland Bembelly, docteur en droit, avocat à la Cour.

Vulgariser les principales dispositions de la loi n° 28-2016 du 12 octobre 2016 portant code des hydrocarbures du Congo a été l'objectif du focus qui a réuni les représentants des compagnies pétrolières, les cabinets juridiques, les cabinets d'expertise comptable, les avocats du barreau de Pointe-Noire et le public. La loi de 2016, en son article premier, définit les régimes juridique, fiscal, douanier et de change applicables en République du Congo aux activités amont du secteur des hydrocarbures ainsi que les droits et obligations des contracteurs intervenant dans ce domaine, les règles de police et d'hygiène, de santé, de sécurité et d'environnement et de renforcement du contenu local auxquelles ils doivent se conformer. L'article 2 stipule que tout membre contracteur et toute société intervenant dans le secteur amont des hydrocarbures au Congo sont tenus de se conformer aux règles de droit interne et aux enga-

gements internationaux pris par le pays, applicables aux activités amont pour l'amélioration de la gouvernance et de la transparence dans le secteur.

Les différentes dispositions de cette loi ont ainsi fait l'objet d'explications détaillées par l'orateur. Des explications étayées d'exemples pratiques rencontrés depuis la promulgation de ladite loi. Les contrats pétroliers et ses composantes telles l'autorisation de prospection, droits et obligations du titulaire de l'autorisation de prospection, le régime général de l'autorisation, de prospection, le régime général des titres pétroliers, le régime spécifique du permis d'exploration, le permis d'exploitation,... ont constitué la première partie de l'exposé tandis que le contrat de partage de production et le contrat de service ont été explicités dans la seconde partie de la communication du juriste. Les droits et obligations du contracteur, la clause de cession, l'obliga-



Me Roland Bembelly/Adiac

tion sur la réalisation d'étude d'impact environnemental et social, l'obligation de gestion des incidents en matière d'hygiène, de santé, de sécurité, d'environnement, l'obligation sur l'abandon et

la réalisation des sites, sur le programme des travaux, l'obligation en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et d'environnement...ont été les principales dispositions expliquées de cette loi.

Seulement, près de dix ans après sa promulgation, la loi de 2016 reste méconnue et manque toujours des textes d'application pouvant permettre son entière applicabilité, a regretté Me Roland Bembelly. Il a relevé aussi les nombreuses insuffisances qu'elle contient, ce qui rend difficile son application sur le terrain de la pratique par les sociétés pétrolières et toutes les parties prenantes évoluant dans le domaine des hydrocarbures.

Au terme des débats, échange et partage et eu égard aux nombreuses insuffisances relevées dans l'application de cette loi, une réflexion profonde s'impose aujourd'hui sur la nécessité de rédiger un nouveau texte qui incluerait les propositions et contributions judicieuses des parties prenantes concernées par la question en lien avec l'évolution et le développement du secteur pétrolier, a indiqué Me Roland Bembelly à la fin de l'activité..

Hervé Brice Mampouya

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission Générale de passation des marchés N°2

Appel d'offres régional ouvert n°33/BEAC/SG-DPMG/AORO-Bien 2025 pour l'acquisition et l'installation de serveurs d'applications et licences VMware

Dans le cadre de la gestion de son système d'information, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage l'acquisition de serveurs d'applications et licences VMware. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises domiciliées en zone CEMAC, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation - DGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5402 ou 5403  
☎ (+237) 222 23 33 29  
✉ : egam\_scv@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 22 mai 2025 à 13 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en une phase le jeudi 22 mai 2025 à 14 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 14 AVR 2025

Le Responsable,



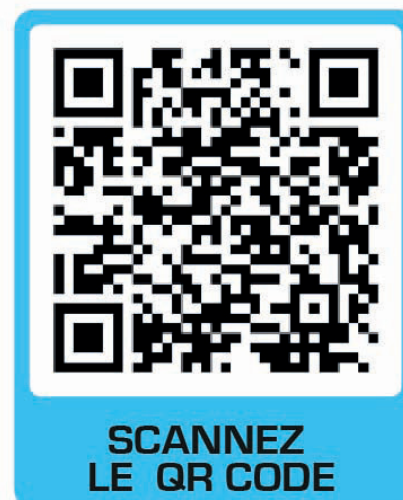
ABONNEZ VOUS  
GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ  
LE QR CODE



## Présidence de la République du Congo Brazzaville

### Le président de la République

Eminence,

C'est avec une grande consternation et une vive émotion que j'ai appris le décès du pape François survenu le lundi 21 avril 2025, à l'âge de 88 ans. La disparition du Très Saint-Père, le lendemain de Pâques, confère une valeur symbolique indéniable à cet événement fort regrettable.

Souverain emblématique et engagé, le pape François a su placer les défis les plus cruciaux de l'humanité au cœur de son Pontificat, à l'instar de la lutte contre les changements climatiques, des questions migratoires, de la Paix dans le monde, de la pauvreté.

En s'inscrivant résolument dans la modernisation de l'Eglise catholique, par ses valeurs

de progrès, ses prises de positions d'avant-garde sur les préoccupations sensibles, telles la place des jeunes et des femmes dans la société, la contraception et l'avortement, l'accès de tous au numérique, le Très Saint-Père François lègue au monde entier, pour l'avenir, des images fortes et des formules indélébiles en phase avec les exigences du nouvel ordre contemporain.

Je garderai impérissable le souvenir de ma récente rencontre avec cette personnalité hors pair, le 25 novembre 2024 au Vatican, au cours de laquelle la relation de fraternité, d'amitié et de coopération, qui unit le Saint-Siège et la République du Congo, était au centre de notre entretien. Son sens de la mesure et sa lucidité nous manqueront longtemps.

En cette circonstance particulièrement douloureuse, je m'incline devant la mémoire de l'illustre disparu et vous adresse, au nom du peuple et du gouvernement congolais ainsi qu'au mien propre, mes condoléances les plus attristées à vous-même et à toute la famille catholique endeuillée.

Je vous prie d'agréer, Eminence, l'expression de ma Très Profonde Compassion.

**Denis SASSOU N'GUESSO.-**

**Son Eminence Cardinal, Camerlingue**

**Kevin Farell**

• Cité du Vatican.



## Quelle succession pour le pape François ?

### De la continuité ou une révolution : les enjeux de la succession du pape François se déclinent en des interrogations qui pourraient bousculer l'Afrique.

Le pape qui vient de décéder avait choisi de s'appeler François. Ce prénom pouvait brouiller les cartes chez un homme qui avait été ordonné jésuite, et qui n'avait donc que peu à voir avec les Franciscains de l'ordre de Saint François. Mais lui expliquait qu'il voulait se mettre à la suite de Saint François d'Assise, le moine qui parlait aux oiseaux et s'habillait volontairement de haillons. C'est pour cela que pauvreté et écologie intégrale ont été les marques de ses douze ans passés à la tête de l'Eglise catholique. Il s'est éteint dans son lit, le lundi de Pâques, alors que la veille comme de tradition, il avait salué les fidèles rassemblés Place Saint-Pierre, à Rome.

A 88 ans, cet homme à la stature de rugbyman est né en Argentine, d'immigrés italiens, en 1936. S'il s'est fait le chantre des pauvres et des migrants, c'est qu'il a traversé des épisodes de sa vie qui ont forgé sa personnalité. Sans oublier l'épreuve particulière qui fit de lui l'homme à un poumon, à la suite de l'ablation d'un poumon pour un début de tuberculose. Il est entré chez les jésuites, y a fait des études normales. Il est ordonné prêtre, puis a suivi le chemin ascensionnel d'un jésuite normal dans une période où son pays subissait la féroce dictature d'un régime militaire soupçonneux.

#### Servir les pauvres

Même quand il deviendra archevêque de Buenos Aires, puis cardinal (2001), il continuera à afficher ses choix de vie sans verser dans le marxisme qui était

presqu'une mode dans l'Amérique latine de l'époque. Plus d'un témoignage raconte un prêtre rencontré dans le métro avec une mallette fatiguée, allant rendre visite à quelque famille pauvre de la périphérie de Buenos Aires...

Ce pape « venu du bout du monde », comme il s'était qualifié lui-même le premier jour de sa présentation à la loggia, a inscrit son action dans cette ligne de respect pour tous les hommes, de dialogue entre les religions, de respect de l'environnement et d'invite constante à l'homme à ne pas se fermer aux autres hommes par égoïsme. Le premier pape venu d'Amérique a tenu à bout de bras ces convictions, en faisant un prolongement idéal de la pensée africaine. Sauf sur la question de la bénédiction des couples homosexuels, qui vit les évêques africains monter aux barricades, avec un cardinal Fridolin Ambongo (Kinshasa) en avant-garde...

C'est cet héritage qui cherche aujourd'hui à trouver une incarnation dans le nouveau pape que les cardinaux vont élire à l'issue de leur conclave. Le Vatican fera-t-il le saut que nombreux lui souhaitent de faire sur des questions comme le mariage des prêtres, l'épiscopat des femmes ou un autre regard sur l'homosexualité ? Progressiste ou conservateur, le nouveau pape ?

#### Le tour de l'Afrique ?

Et puis, d'abord, de quel continent sortira-t-il ? La question se pose de plus en plus ouvertement. Mais au fil des années, les « pointures » africaines de taille, si l'on peut dire, finissent par perdre



de leur éclat. La règle veut, en effet, que seuls les cardinaux de moins de 80 ans soient éligibles à la papauté. Or celui qui a coché pendant des années toutes les cases, le Béninois Bernardin Gantin, est décédé le 13 mai 2008 à l'âge de 86 ans. Il s'était rapproché de la position stratégique d'un pape adjoint, quoique le poste n'existe pas.

Aujourd'hui, trois cardinaux africains d'épaisseur tiennent la dragée haute dans les pronostics hasardeux vers la papauté. Le premier est Guinéen : le cardinal Robert Sarah. Homme de foi et de

méditation, il apparaît comme le gardien du Temple idéal.

Viennent ensuite les cardinaux Fridolin Ambongo (Congolais de Kinshasa) et Peter Kodwo Turkson, Ghanéen. Les deux ont fait partie des collaborateurs étroits du pape François à la curie romaine. Le cardinal Ambongo, archevêque de Kinshasa, était membre du C9, le cercle des conseillers dont le pape prenait l'avis avant des décisions touchant à la réforme de la Curie romaine. C'est sur eux que se jouerait éventuellement le « titre » de premier pape africain.

Les bookmakers misent pour-

tant sur le Cardinal Pietro Parolin (Italie), l'actuel Secrétaire d'Etat, pour une continuité parfaite du pontificat du pape François. Viennent pêle-mêle le Cardinal Luis Antonio Tagle (Philippines) ; Jean-Marc Aveline (France, archevêque de Marseille) ou Matteo Zuppi (Italie), un membre de la Communauté catholique Sant' Egidio, grand diplomate venu plusieurs fois dans les deux Congo en mission.

Mais une règle est à rappeler : au Vatican, quiconque entre pape au conclave en ressort cardinal...

**Lucien Mpama**